

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04 avril 2024

NGE remporte la construction du « Val'Tram », un des 15 projets du plan « Marseille en grand » opéré par la Métropole et soutenu par l'Etat

La Métropole Aix-Marseille-Provence a retenu NGE (groupement 100 % NGE avec TSO mandataire) pour la réalisation du lot principal concernant les plateformes et voies ferrées du futur Val'Tram.

Ce dernier desservira l'axe La Bouilladisse-Aubagne particulièrement fréquenté aux heures de pointe avec 18 000 véhicules par jour. Ce tramway offrira de nouvelles opportunités de déplacement pour les 60 000 habitants directement concernés.

Cette future référence pour NGE rejoint les réalisations qu'a menées le Groupe dans une synergie complète avec ses différentes expertises.

Porté par la Métropole, le Val'Tram s'appuie principalement sur la réhabilitation d'une ancienne voie ferrée depuis Aubagne jusqu'à La Bouilladisse. Il offrira une meilleure desserte de la haute vallée de l'Huveaune sur un axe fortement fréquenté. Le tracé, d'une longueur de 14,4 km, reliera la gare d'Aubagne à La Bouilladisse en 25 minutes, en passant par Roquevaire, Auriol (le quartier de Pont de Joux) et La Destrousse. En développant l'accessibilité aux stations et l'intermodalité, ce transport en commun sur voie entièrement dédiée, proposera une vraie alternative à la voiture. Comme pour la ligne actuelle du tramway d'Aubagne, le Val'Tram sera 100% accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le groupement 100 % NGE réalisera l'infrastructure support du rail (terrassement et réseaux), la pose des voies ferrées (ballast et béton) et les fondations pour les caténaires dans le cadre de ce projet.

Le tout sera réalisé par TSO, mandataire (voies ferrées béton), EGENIE (voies ferrées ballast), GUINTOLI (terrassements), EHTP (réseaux) NGE FONDATIONS (massifs de fondation LAC) et NGE GC (génie civil), avec en maîtrise d'œuvre INGEROP.

Les 60 000 habitants du Nord de l'agglomération d'Aubagne pourront dans quelque temps profiter de l'extension de la ligne actuelle de tramway. En circulant sur près de 14 km de nouveau tracé (1,2 km de voie béton en centre-ville et 12,2 km principalement en voie ballast sur l'ancienne voie ferrée), le tramway desservira cinq communes (La Bouilladisse, La Destrousse, Auriol, Roquevaire et Aubagne) en 25 minutes, ce qui implique la création de 11 nouvelles stations.

Ce tramway 2-en-1 circulera sur des nouvelles voies béton en milieu urbain, ainsi que sur une ancienne voie ballast qui sera renouvelée sur environ 12 km. Réalisées en voie unique sur l'ensemble du parcours, les rames seront amenées à se croiser uniquement en stations.

Les étapes préparatoires prévues à partir de mars 2024 permettront de démarrer les travaux de voie ferrée à l'été 2024 pour une mise en service prévue fin 2025.

A propos de NGE : 4e groupe français de BTP, NGE – Nouvelles Générations d'Entrepreneurs – développe depuis plus de 20 ans une offre Multimétiers dans les domaines des mobilités, des énergies, des télécoms et des espaces paysagers et urbains. Avec ses expertises en financement, conception, construction et maintenance, le Groupe est devenu un acteur de référence pour la réalisation d'infrastructures et d'ouvrages adaptés aux enjeux économiques et écologiques des territoires. Sa dynamique entrepreneuriale est portée par un actionnariat salarié solide (les fondateurs, l'encadrement et les collaborateurs détiennent 72% du capital du Groupe) conforté par le fonds d'investissement français Montefiore (28% du capital).

A propos de TSO : Capitalisant sur plus de 95 ans d'expérience en France et à l'international, TSO apporte son expertise pour tous les travaux et systèmes ferroviaires (la construction, le renouvellement et l'entretien des voies ferrées, l'électrification et le remaniement de caténaires, la topographie et le développement de logiciels ferroviaires, la sécurité ferroviaire...). Tournée vers l'innovation, TSO privilégie la recherche d'améliorations combinant la qualité, l'efficacité des prestations et la sécurité des intervenants. Le développement de synergies entre les métiers de TSO et les métiers complémentaires de NGE permet au groupe de proposer une offre globale.

A propos de la Métropole Aix-Marseille-Provence : Avec 92 communes qui composent son territoire, la Métropole a notamment pour objectif de faciliter les déplacements de 1,8 million d'habitants. En 2030, chaque Métropolitain sera à 15 minutes d'un accès à un transport en commun. Avec un soutien financier de l'Etat qui s'élève à 1 milliard d'euros, le plan Marseille en grand permet d'accélérer cet objectif. Le coût total de ces 15 projets mobilité s'élèvent, lui, à 2 milliards d'euros. « La mobilité est la clé indiscutable pour réussir à rattraper le retard de notre territoire, à le rendre plus agréable à vivre, plus attractif, moins pollué et à créer des emplois », souligne Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.